

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	67 (1938)
Heft:	9
Rubrik:	Séance du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les membres du corps enseignant sont priés de signaler, d'ici au 30 juin au plus tard, à la Direction de l'Instruction publique les enfants atteints de surdité, que les parents aimeraient envoyer à la maison de vacances de Baulmes.

L'histoire de l'Art en Suisse.

La maison Attinger, à Neuchâtel, qui a édité *le Dictionnaire géographique de la Suisse* et *le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, a entrepris une nouvelle publication : *l'Histoire de l'Art en Suisse*, due à la plume de M. le Dr J. Gantner, professeur à l'Université de Bâle, et dont la traduction française est faite par un Fribourgeois, M. Augustin Genoud, architecte.

Cette œuvre contiendra de nombreux textes relatifs à notre canton de Fribourg, sur les monuments artistiques de nos cités et de nos villages, sur la vie et l'œuvre des artistes les plus marquants. C'est la première fois que paraît en langue française une histoire de l'art de notre pays.

Nous recommandons cette œuvre à nos établissements d'instruction et à tous ceux qui, par leur fonction, sont appelés à mettre en honneur les valeurs spirituelles. En souscrivant maintenant, ils ont droit à des conditions spéciales. Les librairies renseignent à ce sujet.



Séance du Comité de la Société fribourgeoise d'Education

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, à l'Hôtel Suisse, le jeudi 19 mai, sous la présidence de M. Jules Barbey, inspecteur scolaire de la Veveyse.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Raymond Progin a donné connaissance de l'état de la caisse de la Société. Les comptes bouclent de justesse.

M. Rosset, inspecteur scolaire et rédacteur de notre organe, a présenté à son tour les comptes du *Bulletin pédagogique* qui sont malheureusement *déficitaires*.

M. Rosset a donné ensuite lecture du rapport de la rédaction de notre revue. Durant l'année 1937, la partie officielle du *Bulletin* a occupé une place modeste. Les autorités scolaires et le corps enseignant y ont trouvé cependant toutes les directions officielles nécessaires. La partie strictement pédagogique a contenu de nombreux articles de Mgr Dévaud, professeur à l'Université. Le distingué maître de pédagogie y a traité des questions intéressant l'école active.

L'organe de la S. F. E., affirme M. Rosset, pourrait tendre la main aux organisations de jeunesse, la J. O. C., la J. A. C., la J. E. C. Il pourrait orienter, renseigner, donner des indications sur les essais tentés. Ceux qui sont à la tête de ces organisations rendraient service à ceux qui s'occupent de la jeunesse, s'ils consentaient à communiquer leurs réflexions au *Bulletin pédagogique*.

Ce qui comblerait d'aise notre rédacteur, ce ne sont pas des leçons toutes préparées, mais la publication d'articles contenant des suggestions, des réalisations pratiques, des découvertes faites dans l'interprétation du programme annuel. Ces réflexions, livrées en de courts articles, provoqueraient de l'émulation, donneraient du courage aux hésitants. Il est vrai que l'instituteur ne prend pas volontiers la plume ; ses occupations journalières et la direction des sociétés l'en empêchent. On pourrait cependant faire quelque chose. Chaque arrondissement est divisé en cercles régionaux. Les maîtres d'une conférence régionale formeraient une sorte de « cercle d'étude » avec un secrétaire, chargé de rassembler les idées, d'en faire un résumé qui serait, après chaque séance, envoyé à l'inspecteur d'arrondissement pour examen et transmission à la rédaction. Cette décision du Comité sera réalisée par les soins de MM. les inspecteurs.

M. Rosset a terminé par une suggestion très intéressante : « Dès que la question mise à l'étude pour la réunion de la S. F. E. en 1939, à Châtel-St-Denis, aura été choisie, ne serait-il pas avantageux d'envisager la publication de quelques données, d'un plan détaillé par exemple, qui serviraient d'orientation générale aux travaux personnels ? »

Après cette partie administrative, rapidement liquidée, le Comité a discuté du sujet d'étude qui sera proposé à la Société d'Education pour la prochaine assemblée de Châtel-St-Denis. Après plusieurs propositions, la question suivante — qui sera du reste encore soumise à l'approbation de la Direction de l'Instruction publique — a été retenue : *L'Ecole et les mouvements de jeunesse*. M. l'abbé Fragnière, directeur de l'Ecole normale, a bien voulu se charger de présenter le sujet aux lecteurs du *Bulletin pédagogique*, d'en faire un plan de développement afin de faciliter les recherches ou les enquêtes. Cette question nous semble bien choisie ; elle est d'actualité. Les membres de notre corps enseignant, qui doivent être des militants de l'Action catholique, sentent le besoin de réfléchir pour mieux comprendre ce qu'il y aurait encore à faire dans nos associations de jeunesse. Le sujet « L'école et le sport » est inclus dans cette étude.

Il est ensuite donné connaissance d'une lettre de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse qui désire intensifier son activité. La S. F. E. est invitée à collaborer à cette œuvre ; le Comité s'en réfère à la décision prise par la Direction de l'Instruction publique à ce sujet, mais il estime qu'il serait utile de charger une personne compé-

tente pour annoncer dans notre organe les bons livres destinés à la jeunesse des écoles.

Enfin, une assez longue discussion eut lieu à propos de l'article de M. Ducarroz, publié dans le *Bulletin pédagogique* du 15 avril 1938, et intitulé : « Vers plus de compréhension ». M. Rey, instituteur à Farvagny, a protesté au nom de ses collègues contre les termes excessifs utilisés dans cet article. Nous résumons ici les idées émises dans la discussion.

M. Ducarroz a voulu simplement blâmer ou désavouer l'apathie de certains collègues un peu routiniers. Son intention était bonne. Les idées nouvelles rencontrent des méfiants, des peureux, des désabusés qui les combattent. Que M. Ducarroz ne se fâche pas trop ! Qu'il pense bien que tout progrès ne s'établit que lentement parce que les habitudes acquises paralysent sa marche. A ces maîtres timides, doués de peu d'initiative, il n'est pas mauvais de leur opposer parfois des maîtres novateurs, prêts à toutes les expériences hardies. Il est chimérique, du reste, de prétendre réaliser l'union des esprits dans le corps enseignant. Il n'est pas nécessaire que tout le monde soit du même avis. C'est pourquoi, nous devrions toujours mettre beaucoup de modestie dans l'exposition ou la défense de nos idées. Ce qu'il faut, c'est s'unir dans l'essentiel, se respecter mutuellement dans la libre recherche des meilleures méthodes. Pensons bien que nous avons en face de nous, comme interlocuteur, un frère, c'est-à-dire un collègue qui, comme nous, s'efforce de voir clair dans son enseignement. Respectons-nous les uns les autres et discutons toujours avec courtoisie.

Ainsi, nos idées s'ajouteront à celles de nos collègues et nos efforts s'additionneront. A défaut de concilier parfaitement nos points de vue, nous aurons au moins le désir de nous rapprocher, de travailler en commun, avec toujours plus d'enthousiasme, à la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse.

M. le Président a terminé la séance en remerciant chaleureusement tous ceux qui avaient bien voulu assister à la réunion, ainsi que ceux qui avaient pris la parole pour s'exprimer en toute franchise.

X.

